|  |  |
| --- | --- |
|  | Direction de l’Immobilier et de l’Environnement  Bureau des Marchés Immobiliers |

**Marché de Travaux**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | Travaux de rénovation de la distribution d’eau chaude sanitaire et d’eau froide sis 35-39 rue de Landy - 93210 SAINT-DENIS |

|  |
| --- |
| Cadre de Mémoire Technique (CMT) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Consultation n° | E2025BMI07 |

# Règles d’utilisation du cadre de mémoire

Les soumissionnaires sont tenus de compléter et intégrer à leur offre ce cadre de mémoire technique. Pour remplir leur obligation, les candidats peuvent :

* Intégrer leur offre au présent document et compléter par tout document jugé utile ;
* Indiquer précisément, pour chaque article, la référence dans leur mémoire technique ou autre document (référence du document, paragraphe, n° de page) ;
* Produire un mémoire technique indépendant reprenant tous les axes du présent cadre de réponse et son architecture.

# Valeur technique (60%)

## 2.1 Qualité du personnel (25 points)

Le candidat présente :

* L’équipe d’encadrement : organigramme des ressources entreprise mobilisées sur le projet, interlocuteur unique dédié au chantier (CV & expérience) (15 points) ;
* L’équipe d’exécution : organigramme travaux, qualification et expérience, volume horaire prévisionnel (10 points).

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

*2.2 Méthodologie d’exécution des prestations en site occupé (60 points)*

Afin de répondre à ce sous-critère le candidat fournit et détaille les informations suivantes :

* Description de la méthodologie d’exécution des travaux (20 points) ;
* Gestion administrative de l’opération : communication vis-à-vis des occupants, du maître d’ouvrage et responsable matériel (10 points) ;
* Mode opératoire pour la continuité de service Eau Chaude Sanitaire et Eau Froide (20 points) ;
* Gestion des livraisons, des nuisances (bruits, poussières…) et des déchets (livraison, stockage, évacuation) (10 points).

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* 1. *Planning d’exécution (15 points)*

Afin de répondre à ce sous-critère, le candidat devra transmettre un planning détaillé (faisant apparaitre les différentes tâches) établi en adéquation avec le délai global de l’opération explicitant l’enchaînement des différentes interventions dans le temps et l’espace afin de réaliser les travaux décrits dans les règles de l’art et les délais impartis en respectant la continuité du service public.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.